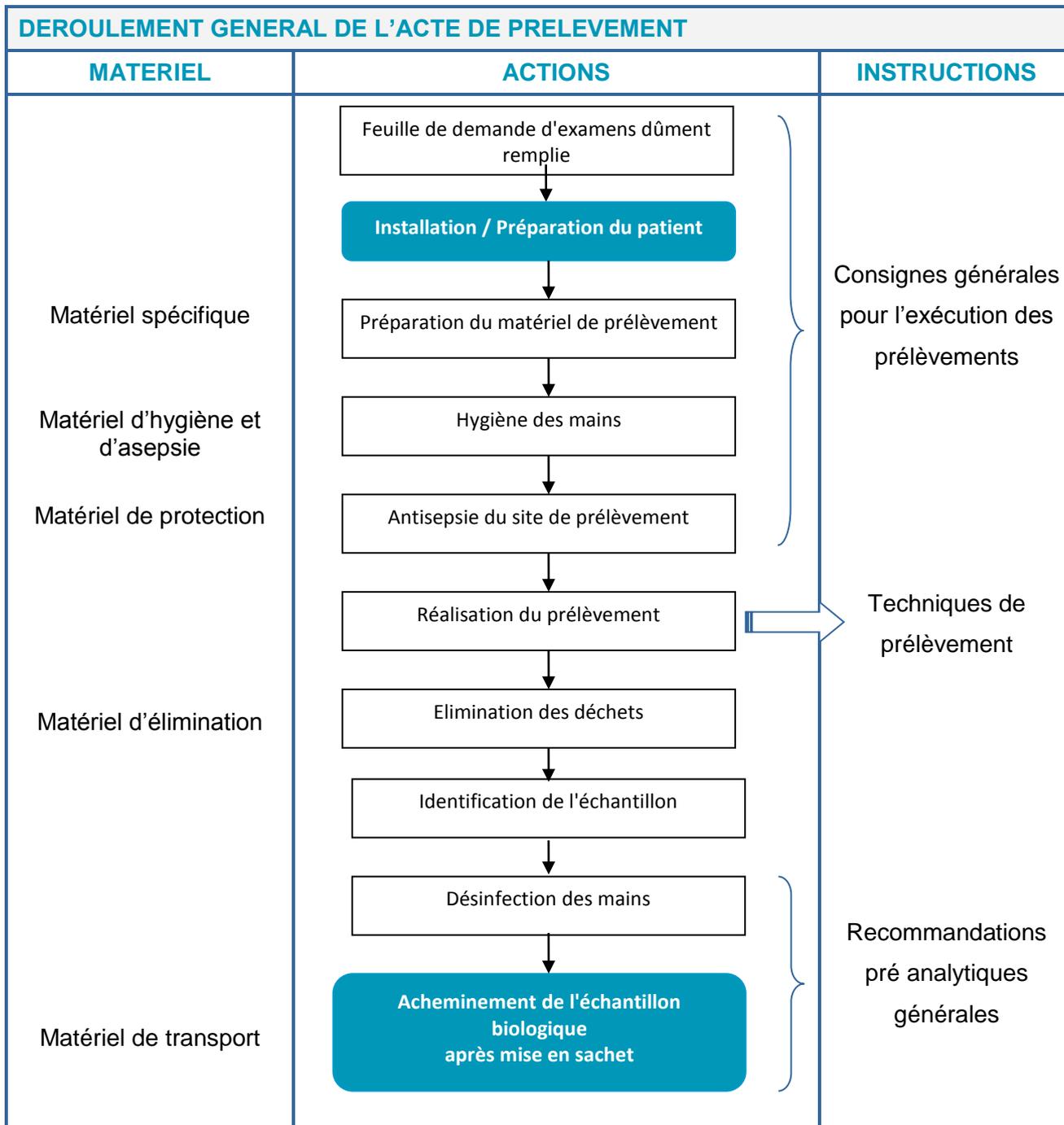




Recommandation préalable à l'exécution de tout prélèvement

CONSIGNES GENERALES POUR L'EXECUTION DES PRELEVEMENTS	
FINALITE	<ul style="list-style-type: none">▪ Aider le préleveur à effectuer un prélèvement de qualité▪ Obtenir un échantillon biologique conforme▪ Assurer la fiabilité des résultats
PERSONNES AUTORISEES	<ul style="list-style-type: none">▪ Infirmières Diplômées d'Etat (IDE) selon l'article R 4311.7 décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du code de la Santé publique.▪ Techniciens de laboratoire (prélèvement sanguin) selon l'article 1222-21▪ Médecins▪ Pharmaciens Biologistes selon le Décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié
AVANT L'ACTE DE PRELEVEMENT	
PREPARATION / INSTALLATION DU PATIENT	<ul style="list-style-type: none">▪ Vérifier l'identité du patient (Nom d'usage et de famille, prénom, sexe, date de naissance). Pour une première consultation, demander une pièce d'identité officielle▪ Informer le patient : Conformément à la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002, le malade doit être informé des raisons, des modalités et des complications éventuelles de la procédure (douleur, hématome ou exceptionnellement thrombose) cette information orale doit être systématique, claire, et comprise.▪ Se munir des étiquettes du patient (pour les tubes et la feuille de prescription)▪ Vérifier la prescription médicale et s'informer du dossier du patient pour les analyses à réaliser▪ Vérifier la date de péremption du matériel de prélèvement▪ Préparer la salle et le matériel de prélèvement
DOCUMENTS OBLIGATOIRES	<ul style="list-style-type: none">▪ Prescription médicale▪ Formulaire de consentement pour les examens de génétique▪ Notes d'informations
ACTE DE PRELEVEMENT	
PREPARATION DU MATERIEL DE PRELEVEMENT	<ul style="list-style-type: none">▪ Matériel d'hygiène et d'asepsie : produit hydro-alcoolique (PHA), savon doux, Bétadine® Scrub et/ou alcoolique, compresses non stériles▪ Matériel de protection : gants non stériles, masque selon le type de prélèvement▪ Matériel spécifique : Tubes, garrot, récipients ou autre matériel de prélèvement▪ Matériel d'élimination : collecteur à aiguilles, sac jaune (D.A.S.R.I), sac noir (D.A.O.M)



Identification des échantillons biologiques :



Les échantillons biologiques doivent être identifiés **à la fin de l'acte de prélèvement directement au chevet du patient.**



Ils comportent les mentions suivantes :

- Nom d'usage et de famille
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Date et heure de prélèvement

Vérifier que l'étiquetage des échantillons biologiques est en concordance avec l'identification de la feuille de prescription du patient concerné par l'examen biologique demandé.



La feuille de demande doit comporter l'identification du patient, du prescripteur et du préleveur ainsi que les date et heure de prélèvement.

FIN DU PRELEVEMENT

<p>TRANSPORT DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ L'ensachage des tubes prélevés  <p>Mettre l'échantillon dans la poche la plus longue</p>  <p>Retirer la languette pour exposer la partie adhésive</p>  <p>Pour fermer, tirer fermement de chaque côté</p>  <p>Insérer la demande d'examens dans la poche extérieure et sous le rabat pour une totale sécurité</p>  <p>Pour ouvrir tirer au niveau de la découpe</p> <p>Les conditions de transport se font selon la nature de l'examen biologique</p>
<p>SUIVI DOSSIER PATIENT</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser la traçabilité de l'acte soit dans le dossier de soins (hospitalisation), soit dans le cahier d'examens (consultation)



Conditions d'acheminement des échantillons biologiques

Les échantillons sont placés dans des poches plastiques doubles afin d'isoler les tubes prélevés de la feuille de prescription.

Quel que soit le circuit d'acheminement des échantillons, les conditions d'acheminement doivent être rigoureusement respectées. Elles sont précisées sur les fiches examen du portail des examens biologiques. Chaque examen possède des conditions d'acheminement spécifiques à respecter afin d'en garantir la bonne exécution.